# A V I S  P U B L I C

**AVIS DE PROMULGATION DU**
**RÈGLEMENT NUMÉRO 1278-2023**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1278-2023 autorisant des dépenses en immobilisations et décrétant des travaux d'infrastructure de rues et de réseaux, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 17 106 000 $ ».

2. Que ledit règlement a reçu les approbations suivantes :

   a. l'avis d'opportunité de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 14 février 2024; et

   b. l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 22 février 2024.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 1er mars 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 1er mars 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (https://granby.ca) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 1er mars 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier